

## Dictionnaire de la langue de bois

Cherchez des définitions qui mettent au jour des termes usuels de la langue de bois.

*Exemple :*

*Autonomie : Capacité à s'auto-soumettre aux règles*

*Cette définition a été travaillée longement en cherchant des attitudes qui ne rentrent plus dans la définition usuelle du terme. Un ou une enfant qui se couche tard n'est pas considéré.e comme autonome. Si il ou elle se couche seul.e à l'heure attendue on lui donnera les félicitations pour son autonomie... Des enfants qui rangent bien leur affaires, qui respectent les autres, le cadre seront considérés comme autonomes, des enfants qui s'organisent collectivement pour remettre en cause le fonctionnement de la structure seront considérés comme des perturbateurs et des perturbatrices...*

A votre tour, chercher les limites des termes usuels de la langue de bois.

Citoyen, citoyenne, pro-activité, etc.

Lorsqu'une attitude sort du terme cherchez le terme que l'on utiliserait alors.

Une personne qui agit sans l'avis de son supérieur mais qui va dans son sens sera pro-active, une personne qui ne va pas dans son sens prendra des « initiatives »...